

Vous travaillez dans le secteur du papier (CP 136)?

Vous allez toucher votre prime syndicale.

CP 136 : Transformation du papier

Quelle est la période de référence?

1/01/2021 – 31/12/2021

Quand la prime est-elle payée ?

A partir du 03/05/2022

Quel montant vais-je recevoir ?

Actif		Pré pensionné	
Période complète	Période incomplète	Période complète	Période incomplète
145€	12,08€/mois	126€	10,50€/mois

Quelles sont les conditions ?

- Être affilié pendant la période de référence
- Les intérimaires n'ont pas droit à la prime
- Les pré pensionnés ont droit à la prime jusqu'à l'âge de pension.

Que dois-je faire?

Vous recevrez une attestation que vous devez transmettre à votre secrétariat CGSLB local.

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages quand ils s'affilient.

Rendez-vous sur : <http://www.cgslb.be/fr/saffilier-a-la-cgslb>

S'affilier ? <http://www.cgslb.be/fr/saffilier-a-la-cgslb/registerer>

Votre Liberté Votre Voix

